

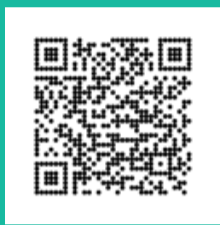
# BIAGRO® INFO

## #2

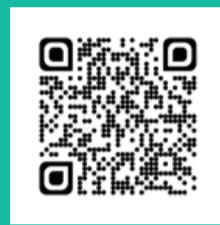
14 JUIN 2017



## TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION BIAGRO®



Google Play



App Store

## ▶ À LA UNE

**LIPHATECH LANCE BIAGRO®  
SOLUTION DIGITALE UNIQUE  
SUR LE MARCHÉ.**

**Pour une lutte efficace  
et sûre contre les rongeurs,  
un concentré d'expertises  
à portée de main.**

INÉDIT

Outil d'aide  
au choix  
du produit  
adapté

Un Expert  
technique  
à votre  
disposition



## ▶ FOCUS

**LIPHATECH,  
L'EXPERT DE LA LUTTE CONTRE LES RONGEURS  
DEPUIS PLUS DE 50 ANS**

- ▶ Un savoir faire reconnu dans la formulation et la fabrication d'appâts de qualité avec des recettes et process spécifiques.

Fabrication Française

- ▶ Des appâts avec une concentration historique en diféthialone à 25ppm reconnus pour leur haut niveau d'efficacité et sans aucune résistance connue à ce jour.



## LES INFOS RÉGLEMENTAIRES



**La nouvelle réglementation  
sur la classification dit CLP\***

La Commission européenne a publié le 20 juillet 2016 le 9ième ATP au règlement CLP\* qui officialise les futurs classements de toutes les substances actives anticoagulantes dans la catégorie reprotoxique.

**Qu'en est-il des produits ?**

- ▶ Les produits contenant **30ppm et plus** de ces substances actives seront classés/étiquetés toxiques pour la reproduction. Ils seront interdits à la vente aux amateurs et resteront autorisés à la vente aux professionnels avec un changement d'étiquetage. La mise en application de cette réglementation doit intervenir **en mars 2018**.

- ▶ Nos produits qui contiennent déjà **25 ppm de Diféthialone ne sont donc pas classés reprotoxiques :**

**BIAGRO PATE**

- Frap Pat' AMM FR-2012-500 PRO

**BIAGRO BLÉTECH**

- Frap Grain'Tech AMM FR-2012-0504

**BIAGRO MULTI MIX**

- Frap Multimix AMM FR-2016-0008

Nous avons anticipé le changement d'étiquetage.  
**Tous nos produits sont dès à présent conformes à cette nouvelle réglementation.**

**Nous sommes  
présents au Salon  
Les Culturelles  
du 14 au 15 Juin.**

Allée A  
Stand 30-38  
DE SANGOSSE



(\*) 9ième mise à jour du règlement 1272/2008 sur la classification dite CLP (Classification Labelling and Packaging)  
Classement pour les produits à base de diféthialone : Attention, H373, H412  
Utilisez les produits biocides avec précaution.  
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant ces produits